

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO **7139** SÉANCE DU **14 décembre 2020**

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis « Kalo » Bastien	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
René « Wellie » Picard	Chef familial
Stéphane Picard	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Rémy Vincent	Chef familial

Tina Durand	Secrétaire
-------------	------------

NOMINATION DU PRÉSIDENT DE L'ÉLECTION PARTIELLE 2021

Attendu que le *Code de représentation de la Nation huronne-wendat* prévoit qu'une élection doit avoir lieu à la suite d'une vacance d'un poste au Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) survenue six mois avant la date du scrutin d'une élection ordinaire;

Attendu qu'une élection partielle doit avoir lieu le 26 mars 2021 dans le Cercle familial Vincent/Romain/Paul pour combler le poste de Chef familial devenu vacant depuis le 30 octobre 2020;

Attendu que le Code électoral prévoit que le CNHW doit nommer un président d'élection au moins 90 jours avant la date du scrutin;

Attendu qu'un avis de concours pour recruter un président d'élection a été affiché du 26 novembre au 9 décembre 2020;

Attendu qu'une seule candidature a été reçue et que le candidat, monsieur Paul Grannary, est qualifié pour occuper le poste de Président d'élection;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE **15 décembre** **2020** Résolution adoptée à
l'unanimité


SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

Canada,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7139 SÉANCE DU 14 décembre 2020

NOMINATION DU PRÉSIDENT DE L'ÉLECTION PARTIELLE 2021

Attendu que monsieur Paul Grannary accepte de présider l'élection partielle du 26 mars 2021;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane Picard, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

- **De** nommer monsieur Paul Grannary au poste de Président d'élection pour l'élection partielle à être tenue le 26 mars 2021;
- **De** mandater la direction des Services juridiques du Conseil de la Nation huronne-wendat afin de convenir d'un contrat pour la durée du mandat électoral.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 15 décembre 2020 Résolution adoptée à
l'unanimité


SECRÉTAIRE
TINA DURAND